Confort

EVlink

Bornes de charge pour véhicules électriques

La gamme EVlink allie simplicité d'utilisation, performances, esthétique et robustesse.
Elle répond à tous les besoins quel que soit l'environnement.

schneider-electric.fr

Life Is On | Schneider Electric

Solution de charge pour véhicules électriques

Gamme
- Borne de charge pour véhicules électriques

Application principale
- Résidentiel individuel ou collectif et petit tertiaire
- Parkings publics ou privés
- Locaux accueillant du public
- Voirie

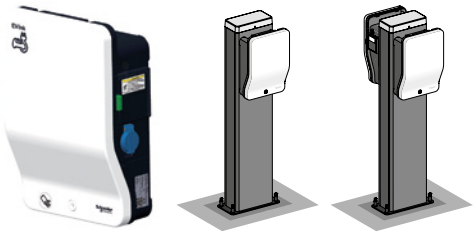

EVlink Smart Wallbox option sur pied

EVlink Parking sur pied, murale

EVlink City standard et personnalisée

Les + d'EVlink

Des produits adaptés à chaque usage
- **EVlink Wallbox :** 4 points de puissance (4 / 7 / 11 et 22 kW) pour une installation en intérieur ou extérieur en habitation individuelle.
- **EVlink Smart Wallbox :** borne communicante paramétrable de 3 à 22 kW, IP 54 / IK 10 avec contrôle d'accès (badge RFID ou clé) et prise domestique pour l'habitat collectif et le petit tertiaire (option borne sur pied).
- **EVlink Parking :** 42 points de puissance (7 kW mono et 22 kW tri), IP 54 / IK 10, contrôle d'accès, départ différé, délestage, supervision et gestion d'énergie pour les parkings privés et publics.
- **EVlink City :** 2 points de puissance (7 kW mono et 22 kW tri) IP 54 / IK 10, contrôle d'accès, départ différé, délestage, boucle de détection, supervision et gestion d'énergie. Borne personnalisable (stickers, peinture) à destination des villes.

Une solution de charge pour les copropriétés
Schneider Electric, en partenariat avec Freshmile, propose une solution de charge pour les copropriétés simple et transparente pour les bailleurs sociaux, les syndicats, les copropriétaires et les conducteurs de VE.

Principes pour les communs d'immeubles :
- Mise aux normes de l'installation électrique (si nécessaire) :
  – mise en place de tableau divisionnaire.
- Fourniture d'un point d'accès à internet :
  – connexion des bornes comme un objet connecté,
  – gestion intelligente de la charge pour la facturation.
- Signature d'une convention avec Freshmile :
  – responsabilité du demandeur, du Syndic et de Freshmile,
  – définition de la redevance due par Freshmile au Syndic.

Parcours clients :
- Souhait d'acheter un véhicule électrique,
- Eligibilité de la résidence : Freshmile définit les travaux à réaliser avec un entrepreneur/installateur (vérification de l'installation électrique existante et faisabilité du projet),
- Freshmile effectue une demande auprès du syndicat de la copropriété et signe avec lui une convention (fixation des modalités afin que Freshmile reverse les recettes collectées auprès des utilisateurs au syndicat pour l'utilisation de la puissance des communs de l'immeuble),
- le syndicat est ainsi exonéré de toute dépense,
- choix de la borne Smart Wallbox en fonction des options désirées,
- fourniture, installation et pose à la charge du client utilisateur.